



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

Conseil du 30 mai 2017

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**Objet : Marché N° 170008 : Travaux de restructuration de la base nautique des Minelli - Lot N° 4 :
Etanchéité et isolation des toitures / Traitement des pluviales**

ETAIENT PRESENTS :

Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Valérie BIANCHI, Emmanuelle DE GENTILI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, François-Xavier RIOLACCI, Dominique ROSSI, Michel ROSSI, Jean-Michel SAVELLI, François TATTI.

ONT DONNE POUVOIR :

Mme Françoise VESPERINI	à	M. François TATTI
M. Jean ZUCCARELLI	à	M. François-Xavier RIOLACCI
Mme Catherine MEZZANA	à	Mme Emma MUSSIER
M. Jean-Noël VALERY	à	M. Michel ROSSI
M. Michel CASTELLANI	à	Mme Ivana POLISINI
Marie-Dominique CARRIER	à	M. Jean-Joseph MASSONI
Michel SIMONPIETRI	à	M. Louis POZZO DI BORGO
Céline SIMONI-PIACENTINI	à	Mme Marie-Dominique GIAMARCHI
Marie-Hélène VALENTINI	à	M. Jean-Jacques PADOVANI

QUORUM : 22

ABSENTS : Guy ARMANET, Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Angèle BRUNINI, Marie-Paule HOUEMER, Pierre-Noël LUIGGI, Lucien NATALI, Jean-Jacques PADOVANI, Etienne PERFETTI, Gilles SIMEONI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire.
Mme Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

Objet : Marché N° 170008 : Travaux de restructuration de la base nautique des Minelli - Lot N° 4 : Etanchéité et isolation des toitures / Traitement des pluviales

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment ses articles 251-1° et 67 et 68 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération et fixant les compétences de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu l'arrêté préfectoral n°40 du 28 décembre 2016 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant la consultation lancée le 15 février 2017 en vue d'attribuer le Marché N° 170008 : Travaux de restructuration de la base nautique des Minelli - Lot N° 4 : Etanchéité et isolation des toitures / Traitement des pluviales ;

Vu le rapport d'analyse des offres du maitre d'œuvre, M. Stéphane Lucchini ;

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 15 mai 2017 ;

Vu le rapport n° 16 ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE
A l'unanimité**

La procédure adaptée ouverte lancée pour l'attribution du Marché N° 170008 : Travaux de restructuration de la base nautique des Minelli - Lot N° 4 : Etanchéité et isolation des toitures / Traitement des pluviales ;

DECIDE

D'attribuer le marché correspondant à la SARL CORSE ETANCHEITE, sise à Biguglia (N° de Siret 398 404 558 00023), pour un montant de 94 600 € HTVA ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché correspondant ;

DIT

Que les crédits sont prévus au Budget de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus:

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le 31.05.17
et publication ou notification
du 31.05.17
La Directrice des Affaires Générales



LE PRÉSIDENT

François TATTI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.